

 Forges-les-Eaux Le Réveil de Neufchâtel du 3 juillet 2025 426 mots

Une solution a été trouvée pour que les écoliers continuent de profiter des interventions musique

Les interventions musique et chant à l'école vont se poursuivre dans le Pays de Bray. Tout a été mis en œuvre pour poursuivre l'aventure lancée il y a plus de 30 ans.

Début 2025, l'association l'Art et la Manière en Pays de Bray annonçait la fin de son aventure. Une mauvaise nouvelle qui laissait craindre quant à la poursuite des interventions musique et chant auprès des écoles brayonnes.

Conservatoire de musique à l'école

Très vite, les présidents des trois communautés de communes (4 [Rivières](#), Bray Eawy et [Londinières](#)) ont pris ce dossier à bras-le-corps.

Ensemble, Eric Picard, Armelle Biloquet et [Nicolas Bertrand](#) se sont emparés du sujet et ont travaillé afin que le conservatoire de musique à l'école perdure.

Et c'est chose faite puisqu'une solution a été trouvée ces derniers jours. « **Nous sommes parvenus à ce que l'activité soit reprise. Nous sommes partis sur un copié-collé du dispositif qui existait avant. Sous le pilotage des intercommunalités, il nous fallait trouver la structure qui porterait ces interventions** » explique Eric Picard, président des 4 [Rivières](#).

Les quatre intervenantes sont reconduites

Après réflexion, les trois collectivités se sont mises d'accord sur une association: l'école de musique de [Forges-les-Eaux](#).

« **C'était presque une évidence puisque les intervenantes du conservatoire de musique à l'école donnent également des cours au sein de cette structure. Les quatre intervenantes sont d'ailleurs reconduites pour continuer à venir dans les écoles** » se réjouit Eric Picard.

Alors que le dispositif était porté par l'Art et la Manière depuis plus de 30 ans, les enfants continueront à bénéficier de ces interventions dès la rentrée prochaine. Une bonne chose également pour Nicolas Bertrand, président du Bray-Eawy qui l'a annoncé aux maires et élus du territoire lors de la dernière réunion de la com'com il y a quelques jours: « **Tous les voyants sont au vert. On va écrire à tous les maires et nous demanderons le même montant que précédemment pour assurer ce service en milieu scolaire** ».

Classes à horaires aménagés

Pour les communes qui y participaient déjà, pas de changement donc à part l'opérateur en charge de l'organisation de ces prestations.

Enfin, autre bonne nouvelle, les deux CHAM (classes à horaires aménagés musique) vont également continuer pour Forges-Gournay et Saint-Saëns. « **Nous avons pu négocier cela avec l'Éducation nationale** » poursuit Nicolas Bertrand.

La musique et le chant auront donc encore une place de choix la saison prochaine auprès des scolaires du Pays de Bray.

Sébastien Aliome



Les interventions musique et chant vont être reconduites dans les écoles du Pays de Bray. Archive Le Réveil